

# EXTRAIT

## DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 13 décembre 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient  
présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL

Procuration(s) : Monsieur Jean-Louis HOERLE ayant donné pouvoir à Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY, Monsieur Nicolas MATT ayant donné pouvoir à Madame Françoise PFERSDORFF

Excusé(s) :

Absent(s) :

Rapporteur : Madame Frédérique MOZZICONACCI

**N° CD/2018/117 - 63510 - Développement de la lecture publique  
Relais de la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin (BDBR)  
à Villé : proposition d'avenant à la convention de partenariat  
conclue entre le Département et la Communauté de Communes  
du Canton de Villé (CCCV) relatif au remboursement par la  
CCCV de deux postes à temps plein affectés au projet culturel**

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental :

- décide de facturer à la Communauté de Communes du Canton de Villé 4 mensualités de 2 postes d'agents départementaux sur les 12 mensualités prévues au titre de l'année 2016 dans la convention de partenariat conclue entre le Département et la Communauté de Communes du Canton de Villé par délibération du 24 juin 2013 ;
- décide de la modification de l'article 3.3.3.1 de la convention précitée ;
- approuve les termes du projet d'avenant à la convention du 24 octobre 2013 selon le projet joint en annexe à la présente délibération ;
- donne délégation à la Commission Permanente pour prendre l'ensemble des décisions relatives aux actes (dont conclusion, modification et résiliation des conventions et avenants) du partenariat conclu en 2013 avec la Communauté de Communes du Canton de Villé pour la mise en œuvre de la politique de lecture publique dans la Vallée de Villé (CG/2013/13), notamment en ce qui concerne le déploiement du service de lecture publique, les modalités de mise à disposition du personnel, de la maintenance et de l'entretien des locaux, les modalités de contributions financières respectives liées au fonctionnement de ce service public;
- autorise son président à signer ledit avenant.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20181213-lmc1120183-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 19/12/18